



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 4 mars 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Energie** concernant **les bornes de recharge**.

La transition vers l'électromobilité joue un rôle particulièrement important dans la décarbonisation du secteur des transports au Luxembourg et est, à côté de l'expansion massive des transports publics et des réseaux de pistes cyclables, une des mesures-clés pour atteindre nos objectifs climatiques nationaux, ainsi que pour améliorer la qualité de l'air. Le déploiement d'un réseau de bornes de recharge publique (le réseau « Chargy ») ainsi que l'installation de bornes privées représente un autre maillon nécessaire pour électrifier la mobilité au Luxembourg.

Notons dans ce contexte que les premières bornes de recharge ultra-rapides publiques pour véhicules électriques, dénommées « SuperChargy » ont été inaugurées le 20 janvier 2021.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

1. **Combien de bornes de recharge électriques privées ont d'ores et déjà été installées ?**
2. **Depuis leur installation en janvier 2021, quel a été le niveau d'utilisation des bornes de recharge ultra-rapides ?**
3. **Combien d'électricité a été chargée sur les bornes de recharge du réseau Chargy en 2020 et depuis le 1^{er} janvier 2021 ? Quel est l'équivalent de kilomètres des recharges effectuées ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

François Benoy
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Luxembourg, le 08/04/2021

REÇU

Par Christine Wirtgen, 11:39, 08/04/2021

Service central de législation
Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement

Objet: Question parlementaire n°3769

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire n°3769 tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Énergie,

Claude Turmes

Réponse commune du Ministre de l'Énergie, Claude Turmes, et du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, à la question parlementaire n°3769 du 4 mars 2021 de Monsieur le Député François Benoy au sujet des « bornes de recharge »

- 1. Combien de bornes de recharge électriques privées ont d'ores et déjà été installées ?**
- 2. Depuis leur installation en janvier 2021, quel a été le niveau d'utilisation des bornes de recharge ultra-rapides ?**
- 3. Combien d'électricité a été chargée sur les bornes de recharge du réseau Chargy en 2020 et depuis le 1er janvier 2021 ? Quel est l'équivalent de kilomètres des recharges effectuées ?**

À côté de l'infrastructure de bornes de charge publiques basée sur un système informatique central commun, permettant la communication des données entre les bornes de charge et les fournisseurs de service de charge, avec jusqu'à 800 bornes dénommées « Chargy » à déployer par les gestionnaires de réseaux électriques de distribution, d'autres acteurs publics ou privés sont en effet libres de mettre en place des bornes de charge pour leurs employés, clients ou pour le grand public. Il faut noter qu'avec cette infrastructure en place, le Luxembourg se positionne au niveau de la densité des points de charge en deuxième position en Europe après les Pays-Bas.

Pour faciliter à ces acteurs la comptabilisation des volumes d'énergie électrique consommés par les utilisateurs de véhicules électriques ainsi que pour permettre à tous les fournisseurs de service de charge enregistrés dans le système « Chargy » de pouvoir également offrir leurs services sur ces bornes, ces acteurs peuvent faire intégrer leurs bornes dans le système central et sont appelées « ChargyOK ». À l'heure actuelle, les gestionnaires de réseau de distribution ont intégré à peu près 64 bornes « ChargyOK » accessibles au public dans leur système central commun.

À côté des bornes « ChargyOK » intégrées dans le système central commun, il y a encore les points de charge appelés « wallbox » installés par des particuliers ou des entreprises pour notamment leurs employés. Un chiffre exact du nombre de ces points de charge privés, qui en règle générale disposent d'une puissance maximale de 11 kW, ne peut pas être avancé, mais les gestionnaires de réseau rapportent qu'environ 2'100 demandes leur ont été adressées en total pour l'installation de telles unités. Dans ce contexte, il convient encore de mentionner que des aides financières pour l'installation d'une borne de charge privée peuvent être introduites (plus d'informations sur le site myenergy.lu). Cette aide s'adresse à des personnes physiques qui sont propriétaires ou locataires d'un emplacement de stationnement situé sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Le déploiement des bornes de charge ultra-rapides « SuperChargy » d'une puissance de charge maximale de 320 kW vient seulement de commencer. Deux bornes de test avec encore une puissance de charge limitée sont opérationnelles au Kirchberg (Parking Université du Luxembourg – Campus Kirchberg) et sont particulièrement sollicitées depuis leur inauguration le 20 janvier de cette année. Près de 1000 opérations de recharge ont déjà été effectuées depuis et la consommation électrique totale sur ces bornes s'élève à presque 20'000 kWh, correspondant à environ 120'000 kilomètres parcourus.

Sur le système « Chargy », environ 1,3 GWh d'électricité ont été consommés en total en 2020, correspondant à environ 7,8 millions de kilomètres parcourus, et déjà plus de 370'000 kWh pendant janvier et février 2021.

Il convient de mentionner que toutes les bornes de charge sont alimentées par de l'électricité à 100% renouvelable.